Motion à proposer au CA du lycée Louise-Michel de Bobigny le 10 février 2015.

Les personnels enseignants ainsi que les parents du Lycée Louise-Michel de Bobigny, réunis ce mardi 10 février 2015 pour examiner la DHG proposée pour l'année scolaire 2015-2016 et adopter le TRMD:

* rappellent que le lycée Louise-Michel de Bobigny a, en 2014, été distingué à juste titre pour ses performances dans la réussite au baccalauréat de ses élèves et la lutte contre l’échec scolaire;
* insistent sur le fait que la création d'une douzième classe de seconde à la rentrée 2014 n'a pas été accompagnée d'une augmentation des heures d'autonomie, et que la création prévue d'une classe de première à la rentrée 2015 s'accompagne d'une baisse des heures d'autonomie ;
* précisent que ces résultats sont très fragiles, que l'environnement du lycée devient de plus en plus difficile dans le contexte de crise économique frappant les familles balbyniennes, et que la quasi-totalité des élèves arrivant au lycée en seconde proviennent de l'éducation prioritaire (REP et REP+) ;
* affirment que, plus que jamais ils entendent rester mobilisés pour que le lycée Louise-Michel soit non seulement le cadre de la réussite scolaire, mais aussi de l'épanouissement civique des jeunes Balbyniens.

En conséquence, les personnels enseignants et les parents d'élèves du lycée Louise-Michel de Bobigny

* demandent le rétablissement des heures d'autonomie au niveau de 2014 et leur augmentation afin de pouvoir rétablir l'option EPS en 2de (3h), dédoubler les heures d'AP en seconde (24 h), et dédoubler les TPE en première (6h) ;
* demandent le rétablissement du poste d'Assistant d’éducation supprimé ;
* demandent une augmentation de la dotation en AE et AP à proportion de l'augmentation du nombre d'élèves (2 ouvertures de classes, et bientôt une troisième), c'est-à-dire la création d'un poste supplémentaire.

Le CA demande qu'une délégation dudit CA soit reçue dès la rentrée de mars par le Rectorat afin de recevoir de celui-ci les réponses attendues à ces légitimes revendications.

Motion proposée par les élus SNES & SNEP – FSU et non-syndiqués.